Les nouveaux logements du bailleur Batigère, en face de la mairie de Guénange.

INAUGURATION À GUÉNANGE

53 logements neufs

Encore des logements neufs à Guénange ! Cela n'aura échappé à personne : les environs de l'Hôtel de ville ont bien changé depuis février. Le bailleur Batigère a achevé 53 logements répartis sur deux immeubles, à l'ancienne place du supermarché Match (souvenez-vous des années 90…). Livrés depuis huit mois, les constructions viennent d'être inaugurées.

Mardi, le maire de Guénange Jean-Pierre Le Vaillère a reçu les responsables du bailleur social Batigère, en présence des habitants. L'occasion de refaisser quelques années : le chantier a démarré en 2011, la livraison a été effectuée en trois tranches dès 2013. Aujourd'hui, les 53 logements sont tous occupés. Il faut dire que les loyers donnés à titre d'exemple donnent envie : «310 € par mois pour un 65 m². Les immeubles sont aux normes d'isolation énergétique 2005. Pas le dernier cri — la réglementation thermique 2012 est encore plus exigeante. Mais déjà la garantie de ne pas jeter son argent par les fenêtres. Tout l'hiver ! L'un des deux immeubles a été équipé d'un ascenseur pour les locataires âgés.

Tout bénéf : les deux cellules commerciales cédées pour le projet sont toujours vides. Selon le maire, l'opération est cependant un succès «*puisque une nouvelle friche a été remplacée par des logements neufs.*». Le bailleur stratégie du remanoiss en cœur de ville est évoqué. Du côté de Batigère, on se félicite d'avoir embauché dix-sept Guénangeois sous contrat d'insertion sur ce chantier.

Hubert GAMELON.

Le maire Jean-Pierre Le Vaillère, à droite.

URGENCES

Samu 57
Tous secteurs : aide médicale urgente (tél. 15).

Médecin
Guénange : téléphoner au cabinet du médecin traitant.

Pharmacie
Tous secteurs : composer le 3237.

Police
Moselle : tél. 03 82 53 59 00.

Sapeurs-pompiers
Tous secteurs : tél. 18.

Gendarmeries
Guénange : boulevard du Pont (tél. 03 82 82 60 07).
Metzervisse : rue des Remparts (tél. 03 82 56 80 70).

Ambulances
Guénange : Guénange ambulances (tél. 03 82 50 21 29 ou 06 86 71 35 82).
Kœnige-sur-Canner : ST Assistance (tél. 03 87 77 98 18).
Metzervisse : Moselle Ambulances (tél. 03 82 53 04 63).

POLITIQUE — *intercommunalité de l'arc mosellan*

Cadre de vie : les villages mieux lotis

L'intercommunalité de l'Arc Mosellan (CCAM) a voté une enveloppe de 6M€ dédiée à la requalification des espaces publics. Les villages vont bénéficier d'un joli bonus par rapport aux villes.

L'Arc Mosellan (CCAM) est cette entité de 26 communes située à l'est de Thionville. L'égalité entre espace rural et urbain est impérativement respectée dans cette intercos. Exemple encore, lors du conseil de mardi.

Requalification des espaces publics

La CCAM attribue une enveloppe de 6M€ pour la période 2014-2020. Cette somme va être distribuée entre les 26 communes pour des travaux techniques et pour l'amélioration du cadre de vie. Des beaux trottoirs, du fleurissement, etc. Pas de quoi en faire un débat, a priori. Sauf que vient vite la question de la répartition. Sans surprise, les maires des petits villages saluent l'initiative du recevoir un bonus financier par habitant de 30 % supérieur aux grosses communes (>1000 hab.).

Mais ce calcul n'enchante pas tout le monde. Les élus de Guénange, représentant la ville-gîtes, se sont abstenus de voter. Une façon d'exprimer leur ras-le-bol d'être la vache à lait ? En coulisse, le maire Jean-Pierre Le Vaillère évoque une solidarité «*géométrie variable, qui ne ressemble pas à l'esprit communautaire.*». D'autres maires ont carrément voté contre. Jean Kieffer, premier magistrat de Kédange, s'est indigné : «*Une commune de 600 habitants va toucher sur 6 ans 40 000 € de plus qu'une commune juste au-dessus de 1 000 habitants !* (Comme la sienne, ndlr) ». Arnaud Spet, jeune représentant de Koenigsmacker, prend le contre-pied : «*Un vrai effort de solidarité s'illustre par ce genre de bonus…*».

Michel Chibaudel, dans l'opposition à Bertrange (plus de 1 000 habitants), en remet plus une couche au nom des plurielle : «*Budget un équilibre plus juste et reportons le seul !*». Le président Pierre Heine, attaché au débat démocratique qui laissait trop défaut avant son élection, est plutôt serré. Les échanges sont constructifs, et l'inquiet par bien doutée de la pertinence du calcul. C'est finalement Guy Noël, maire de Bertrange, qui clôture par le bon sens : «*On aura toujours des effets de seuils. Dépendant cette enveloppe favorable aux petites communes leur a permis d'accomplir des travaux qu'elles n'auraient jamais pu engager.*». Un élu d'une ville qui plaide pour le confort des villages… Comme quoi !

Et au final, la distribution de cette enveloppe de 6 M€ a fait en bien été votée comme proposé.

Salubrité

Un contrat intercommunal de dératisation est passé sur 4 ans avec un nouvel opérateur. «*Nous passons d'un ratio à 18 cents par habitant contre 10 cts/habitant aujourd'hui*», souligne le président Heine. Une négociation qui pouvait deux réalités : 1) Les sociétés privées gonflent la facture quand elles s'adressent à des structures publiques. 2) Il est possible de lutter contre ce phénomène en tapant du poing sur la table, comme la CCAM l'a déjà fait pour la gestion des déchets.

Restaurant de Buding

L'intercos embauche deux personnes pour deux mois à la Guinguette de Buding, afin d'assurer un «*pilotage opérationnel de l'équipe*», avant de céder le reste à un privé. On le sait, cette gestion communautaire (droit public) d'une entreprise relève de la confusion des genres…

Il y a un an, le Guénangeois Eric Ballard avait interné sur cette aiguillage hollywoodienne (le reste a déjà connu deux faillites) en lançant : «*Il faut sauver le soldat Guinguette*». Mardi, il s'est demandé : «*Indubitablement thérapeutique, n'est jusque quand ?*». Le reste devrait être cédé d'ici la fin de l'année. «*Nous aurons même le choix entre deux repreneurs*», a précisé un responsable avant de glisser : «*La Guinguette réalise 400 000 € de chiffre d'affaires annuel. Ce n'est donc plus un malade mourant…*».

Hubert GAMELON.

Les villages juste en dessous de 1 000 habitants, comme Luttange, seront bien servis par l'enveloppe "espace public".

METZERESCHE

Coupe du bois de chauffage

Les Metzereschois intéressés par la coupe de bois de chauffage, pour l'année 2014/2015, peuvent venir s'inscrire en mairie jusqu'au 15 octobre, soit le lundi après-midi de 15 h à 19 h, le mercredi matin de 8 h 30 à 11 h 30, ainsi que le jeudi après-midi de 14 h 30 à 17 h 30.

LUTTANGE

Poste fermée

Ce samedi 4 octobre, l'agence postale sera exceptionnellement fermée.

BERTRANGE-IMELDANGE

Les paras au garde à vous devant saint Michel

Trois membres d'une même famille ont été décorés par l'Amicale des parachutistes de Lorraine lors de la fête de leur saint patron.

Pour l'Amicale des parachutistes de Lorraine, la cérémonie donnée lors de la Saint-Michel est la plus importante de toutes celles consacrées aux paras.

À l'occasion de la fête de leur saint patron, Jean-Jacques Marion a reçu, devant le monument aux Morts, Guy Noël, le maire de Bertrange, ainsi que l'ensemble des élus et officiels comités.

Trois membres de l'Amicale des parachutistes de Lorraine ont été mis à l'honneur, et qui plus est trois membres d'une même famille. Ainsi, Pierre Lang a reçu la médaille d'honneur des porte-drapeaux, sa fille Dominique Lang Louis la médaille de bronze du Souvenir français, son petit-fils Hugo Louis âgé de 10 ans, la médaille de cinq ans de porte-drapeaux.

L'an passé Hugo recevait le flambeau de Rhin et Danube. Flambeau qui fut remis, il y a 68 ans, par le Maréchal de France Jean de Lattre de Tassigny en personne à des anciens soldats.

Le président de l'Amicale Jean-Jacques Marion, accompagné du maire de Bertrange, a déposé une gerbe au monument aux Morts.

Permanence reportée

Une permanence de l'Association ukrainienne des prisonniers et anciens prisonniers (Auppo) pour Bertrange devait se tenir aujourd'hui, vendredi 2 octobre, de 9 h 30 à 10 h 30, à la salle du conseil en mairie.

Elle est finalement reportée au jeudi 9 octobre, de 9 h 30 à 10 h 30.

SERVICES

Loisirs
Distroff : permanence de la bibliothèque, de 14h30 à 16h.
Volstroff : bibliothèque, de 14h00 à 20h15.

Permanences
Bertrange : jeudi jeunes en mairie, de 14h à 17h30.
Bertrange : Auppo, de 9h30 à 10h30 à la salle du conseil de la mairie.
Guénange : Clic Moselle Est Thionville-Hettange : permanence téléphonique de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30 possibilité également de rendez-vous exclusivement par appel au préalable au 03 87 37 95 66.
Rurange-les-Thionville : jeudi jeunes en mairie, de 14h à 18h.
Tous secteurs : Dialogue info-service, numéro vert 0 800 25 14 14.

METZERVISSE

Le biathlon : des coureurs sur tous les fronts

Quarante-cinq équipes ont pris le départ dimanche du 10e biathlon de l'Arc Mosellan organisé par l'Amicale des sapeurs-pompiers de Metzervisse. Les concurrents ont pris le départ au centre d'intervention de secteur.

Lancées par vagues de cinq, elles toutes les quatre minutes, les équipes ont eu 26 km à parcourir sur un circuit sélectif passant par Metzervisse, la forêt de Luttange (avec certains endroits boueux à souhait), le stand de tir au sortie de Vivwiberg, Rurange-lès-Thionville, Rettange puis Volstroff avant le retour à la caserne des sapeurs-pompiers.

«*Les participants ont particulièrement apprécié le parcours sympathique avec un tracé sorti. L'emplacement du stand de tir en pleine nature et le balisage efficace*», c'est félicité Jean-François Arnould, président de l'Amicale des sapeurs-pompiers qui a également rendu hommage à la quarantaine de bénévoles présents sur le terrain toute la matinée.

Des représentants de l'Amicale des donneurs de sang bénévoles étaient aussi sur le point pour sensibiliser les coureurs à leur action.

Petits aléas de la course…

Parmi les aléas de l'épreuve, il faut relever l'intervention de deux montgolfières, parties d'Aboncourt, à proximité du stand de tir et sur le chemin des coureurs.

Par ailleurs, il faut retenir le courage de l'équipe «Tritycmixte» qui, malgré une convulsion gênant après le départ est revenue chercher une mule de secours pour repartir de plus belle.

Enfin, la remise des récompenses s'est effectuée en présence de Pierre Heine, maire de Metzervisse et président de l'Arc Mosellan, qui a salué l'organisation et proposé d'étudier la demande de bénévoles.

Jean-François Arnould a insisté sur l'importance du soutien de l'intercommunalité, partenaire depuis 8 ans de la manifestation. L'homme a aussi rendu hommage à Yves Aschbacher, ancien président de la CCAM qui en a été l'origine.

Des coupes et lots divers offerts par les sponsors ont été remis aux vainqueurs, chaque participant a reçu tee-shirt personnalisé de la course.

Bizarre, footi : les sportifs sont eu à faire à toutes les surprises !

Les concurrents ce sont affrontés à l'effort lors de la course et ils ont mesuré leur précision au tir.

Classement général et particulier…

1 – "les Biquettes" – Dominique Franck (Hettange) et Christian Franck (Saint-Nabord) en 1 h 19.

2) "les Tritycs" – Jonathan Vaucourt (Metzervisse) et Nicolas Jacquot (Yutz) en 1 h 25.

3) "les Titus de feu" – Gérald Pevillet (Rouvroy-la-Grande) et Mikjael Mang (Rugondange) en 1 h 26.

Les équipe 100 % filles : «M et M» – Virginie Martin-Marcus (Distroff) et Céline Martin (Guénange) en 1 h 49.

Les équipe mixte : "Tritycmixte" – Rudiny Franchini et Sébastien Duthiel (Metzervisse), qui remportent également le prix de la combativité !

Équipe la plus jeune : "les D'jeuns" – Thomas Charlet (Ars-sur-Moselle) et Louis La Rocca (Distroff) en 1 h 59.

Équipe la plus âgée : "Pim et Tib" – Sébastien La Rocca (Distroff) et Pierre La Rocca (Nouvelles-Maisons) en 1 h 58.

Plus jeune coureur : Tristan Cavalieri (Volstroff), des "Warriors", âgé de 12 ans.

Meilleur tir groupé – Sylvain Courtemanche (Boulay), des" Felous".